



## Menace de mort et harcèlement moral

Par **alibi\_old**, le 22/11/2007 à 18:24

Bonjour, rn rn J'ai été menacer de mort le 26 aout 2007 par une personne depuis ce jour cette personne arrete pas de me suivre quand je fais un footing, je vais dehors, aux sports je considere sa comme un harcèlement moral. rn Bref je n'est pas entrepris des demarches judiciaires pour porter plainte. rn Si je le ferais quel serait quels seront les risques encourues pour la personne (année de prison, litige de damage et intérêt etcccccc...) rn Je vous en remercie

Par **fano 33112\_old**, le 22/11/2007 à 19:07

bonsoir il faut que tu ailles a un poste de police ou de gendarmerie tu peux déposer une plainte ou une main courante si la menace est écrite il peut être condamné à une forte amende plus prison avec sursis si ce n'est pas le cas il sera surveillé et réprimé par les forces de l'ordre courage fano